



## MONSIEUR RÉJEAN TARDIF GOUVERNEUR 2020

C'est avec grande fierté que nous nommons monsieur Réjean Tardif à titre de **GOUVERNEUR 2020** de la *Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants*, la *Fondation de la deuxième chance*. Impliqué sur le conseil d'administration de la **Fondation** depuis 1998, il a occupé les postes de vice-président, trésorier, directeur exécutif et depuis tout récemment la fonction de président. Sa grande capacité de travail et sa rigueur lui ont même permis d'agir en cumul de ces fonctions sur une bonne période de temps. Son intérêt pour les jeunes contrevenants l'a accompagné dans sa longue carrière à titre d'intervenant et de gestionnaire d'établissements principalement en Outaouais et à Montréal. Il a été à la source de programmes novateurs jeunes contrevenants (ex : probation intensive ou garde discontinuée au CJM-IU) mais aussi de structures novatrices comme la coordination des jeunes contrevenants, structure toujours en place malgré les importants bouleversements des dernières années. Cette structure unique, la seule au Québec, regroupe tous les services psychosociaux et de réadaptation dans une seule unité opérationnelle. Cette décision a permis le développement d'une pensée fédératrice en matière de jeunes contrevenants, pensée qui a inspiré le Québec tout entier.

Ses années à titre de directeur d'établissement l'ont confronté à des décisions difficiles à prendre, décisions qui ont toujours aujourd'hui des impacts. Il en est de même de certaines de ses contributions. Citons comme premier exemple son apport comme secrétaire du **Rapport Jasmin II**, rapport portant sur l'application de la *Loi sur les jeunes contrevenants*, 10 ans après son entrée en vigueur et comme second exemple, sa co-présidence ayant mené au dépôt du **Rapport Gendreau-Tardif** sur les services de réadaptation, rapport au contenu toujours actuel.

Comme membre du conseil d'administration et directeur exécutif, il nous a conduit avec rigueur au-travers l'ensemble des importantes transformations qu'a connues notre système de prise en charge des mineurs délinquants. Artisan de l'élargissement de la portée de notre fondation sur une base territoriale s'étendant sur l'ensemble du Québec, il a construit les bases de la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants telle que nous la connaissons maintenant. Infatigable dans sa détermination à maintenir notre mission, il a inspiré tous les contributeurs à sa réalisation.

Maintenant retraité du réseau de la Santé et des Services sociaux, il maintient son implication et fait profiter la fondation de sa connaissance approfondie du réseau.

À titre personnel, je me joins à cette marque de reconnaissance. D'ailleurs, je pourrais témoigner d'un certain nombre de ses accomplissements. Mais je sais que cela le gêne. Je me limiterai à lui dire merci d'avoir cru en moi lors de la fusion des établissements, ce qui m'a permis d'évoluer comme gestionnaire et de me développer dans une carrière des plus stimulantes et satisfaisantes.

**Félicitations Réjean**, nouveau **GOUVERNEUR 2020** de la FQJC !